



Commune de
MAIZET

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 OCTOBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le mardi 5 octobre, à 19h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M Gilbert DUVAL, maire.

Présents : Céline LE CORSU, Gilbert DUVAL, Dominique PUPIN, Guillaume DELOM de MEZERAC, , GARNIER Sylvaine, GRANET Benjamin, Jean-François CHAPALAIN, Sophie DESQUESNE, Brigitte BRIZE,

Procurations : Clément SPONHAUER à Benjamin GRANET

Désignation du secrétaire de séance : Brigitte BRIZE

Approbation du compte rendu de la séance du 7 septembre : approuvé à l'unanimité.

Il est noté l'arrivée de M ANQUETIL Patrick à 20h20.

Devis Salle des fêtes Val de Maizet

M le Maire informe l'assemblée que 2 devis ont été demandés afin d'estimer le coût pour isoler la salle des fêtes.

Entreprise Gérard : 38 182.31 € H.T pour une isolation intérieure avec changement des fenêtres, des portes et la création d'un faux plafond

Entreprise Economiso : 22 957.16 € H.T pour une isolation extérieure uniquement.

A ces travaux, il conviendra d'ajouter 4 858 € H.T pour l'électricité.

Ces travaux peuvent être subventionnés dans le cadre de la transition énergétique.

M Chapalain propose qu'un expert en économie d'énergie établisse un diagnostic (ADEME, SDEC Energie) afin d'estimer les économies envisagées.

Pacte fiscal et financier :

M le Maire présente le projet de pacte financier et fiscal de la communauté de communes.

Repas des Aînés :

Rappel de la date : 24 octobre à 12h30 au Val de Maizet.

La mise en place des tables et de la salle aura lieu le vendredi .

Travaux d'assainissement les Ifs et Vayande :

Début des travaux : le 11 octobre sur Vayande

Travaux eau potable Rue de la Fontaine :

Début des travaux : le 11 octobre. La rue sera barrée, une déviation par le Chemin de Cautru sera mise en place.

Arrêt de bus scolaire place de l'Eglise :

Une réunion avec le président du syndicat scolaire d'Evrecy, un membre du conseil régional et le

chauffeur du bus a eu lieu vendredi 1er octobre pour la sécurisation de l'arrêt de bus place de l'Eglise. Une proposition va être faite à la Région.

Parcelle de terrain route de Brucourt :

Dans le cadre du dernier remembrement, cette parcelle de 59 m2 devait revenir à la commune qui croyait donc en être propriétaire et en assurait l'entretien. Or, il s'avère que cette parcelle n'appartient pas à la commune mais à M Brize David.

Augmentation du montant de l'encaisse de la régie municipale :

M le Maire propose de porter le montant maximum de l'encaisse de la régie de recettes à 1 220 € par mois au lieu de 250 €, comme stipulé dans l'article 7 de l'acte constitutif de la régie en date du 1er décembre 2015.

Questions diverses :

- Le permis d'aménager rue de la Fontaine a été accordé.
- L'arrêté préfectoral sommant le propriétaire d'une parcelle d'enlever les déblais sur ladite parcelle a été respecté.
- Le logement situé au RDC gauche au presbytère sera vacant au 7 décembre.
- Mutualisation avec la communauté de communes : plusieurs communes ont des besoins en matière de défense incendie. Possibilité de faire un achat groupé pour diminuer les coûts.
- Cérémonie du 11 novembre : se déroulera le 14 novembre
- Contentieux de Mme Deschamps avec son voisin ainsi qu'avec la commune pour les écoulements d'eaux pluviales venant du presbytère. M le Maire va vérifier à qui appartient le terrain d'entrée des maisons situées à côté du presbytère.
- Mannequin (soldat) et vitrine qui sont dans la salle du conseil municipal : il est proposé d'en faire don à l'association Cote 112.
- Fibre : beaucoup de riverains rencontrent des problèmes pour pouvoir se raccorder à la fibre. M le Maire va relancer le conseil départemental.
- Mur du presbytère : sera budgétisé pour 2022.
- Prochain conseil municipal : mardi 2 novembre 19h30.

Séance levée à 22h.